Politique du sport encadré

D E S A G U E N A Y

Ville de Saguenay

CLUB DE
BOXE
SHERBROOKE
TOP TEN

TABLE DES MATIÈRES

Message de la mairesse 2

Message du président de la commission des sports et du plein air 3

Mise en contexte et fondements 4

La démarche 12

Le constat 14

Les axes, orientations et objectifs de la Politique du sport encadré de Saguenay 27

Mise en œuvre de la Politique du sport encadré de Saguenay 34

Comité des partenaires pour l'élaboration de la Politique du sport encadré de Saguenay 36

MESSAGE DE LA MAIRESSE

Josée Néron

Au cours des prochains mois et des prochaines années, la Ville de Saguenay mettra en branle sa nouvelle Politique du sport encadré. Une politique qui sera axée sur la découverte sportive, le développement des infrastructures et des athlètes.

Les membres du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire de Saguenay ont tenu, le printemps dernier, un Sommet du sport virtuel (pandémie oblige) afin de trouver des pistes de solution à l'encadrement de l'activité sportive sur notre territoire.

Lors de cette consultation, d'importants enjeux ont été abordés et discutés. Des solutions modernes et énergiques ont été amenées durant le sommet. Il suffit de penser à la richesse de la concertation entre nos différentes instances publiques comme notre université, nos deux cégeps et nos deux centres de services scolaires, en plus de plusieurs autres partenaires du domaine sportif. Ces discussions ont permis de bien cibler les besoins de notre population pour les prochaines années.

Tous les intervenants souhaitent assurer une meilleure synergie dans le développement sportif à Saguenay en optimisant l'utilisation et le développement de nos nombreuses installations sportives de façon structurée et concertée. En faisant équipe, la Ville de Saguenay souhaite se positionner comme une destination sportive de premier plan.

Nos citoyens, dans l'ensemble, sont interpellés par cette politique, car une population active, c'est le poumon d'une ville en santé durable. Ainsi, pour s'assurer de répondre aux aspirations de sa population, Saguenay entend continuer à supporter la pratique sportive encadrée en accompagnant les organismes sportifs dans la réalisation de leur mission, en soutenant le développement des athlètes, en favorisant le recrutement et la rétention des intervenants sportifs et en reconnaissant leur contribution.

Au cours des semaines et des mois à venir, le plan d'action de trois ans sera mis en place en tenant compte des objectifs choisis et des moyens à atteindre dans un échéancier établi. Le sport est un enjeu important pour la santé et pour développer, chez nos jeunes, le goût de jouer, de s'amuser, de compétitionner et même d'exceller.

Saguenay se dote maintenant d'un outil indispensable afin de bien cerner la pratique sportive et espère devenir un exemple pour les autres villes du Québec.

Bon succès à cette toute première politique du sport de Saguenay!

Josée Néron,
mairesse de Saguenay

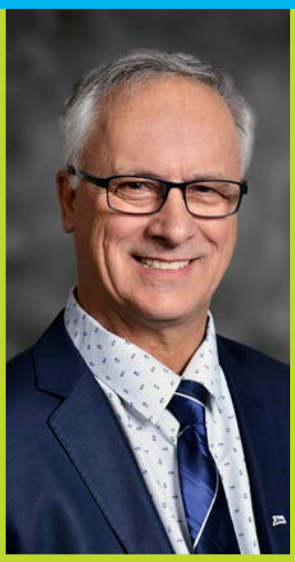

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES SPORTS ET DU PLEIN AIR

Michel Thiffault

C'est une grande fierté de vous présenter cette Politique du sport encadré de Saguenay. Elle représente un point de départ pour permettre à notre Ville de mieux guider le développement des activités sportives, avec une meilleure concertation sur l'ensemble du territoire.

Pour en arriver à ce texte, l'ensemble des partenaires impliqués dans le sport organisé ont collaboré, sans compter les nombreuses personnes, touchées par le sujet, qui ont participé aux consultations. Le fruit de ce travail de réflexion collective est cette politique, la première concernant le sport depuis l'avènement de la Ville fusionnée. Je remercie chaleureusement tous ceux et celles qui ont contribué au processus d'avoir pris le temps de le faire.

L'activité physique et le sport, qu'ils soient récréatifs, de compétition ou d'élite, font partie d'un mode de vie actif, dont les bénéfices se font sentir aux plans physique et mental. Saguenay s'engage depuis longtemps envers de meilleures habitudes de vie et notre Politique du sport encadré s'ajoute à ces efforts.

Que vous soyez adepte de ski de fond, de tennis, de soccer, de cyclisme, de natation, de hockey, de baseball, de curling, de pickleball, de course à pied ou que sais-je encore, cette initiative est pour vous. Avec l'engagement des différents partenaires, nous pourrons atteindre les objectifs du plan et faire de Saguenay une destination sportive enviée à l'échelle de la province.

En terminant, je souhaite que toute la population de Saguenay profite de nos infrastructures existantes : piscines, terrains divers, pistes cyclables, etc. Faites du sport, explorez le plein air, vous ne vous en porterez que mieux et nous ferons de notre ville un endroit où il fait bon vivre en santé.

Michel Thiffault,
président de la commission des sports et du plein air

Mise en contexte et fondements

Depuis la fusion des sept anciennes municipalités en 2002, aucun plan de développement du sport n'a été établi. Les actions ici posées permettront d'avoir un réel « plan de match » pour surmonter les différents défis reliés à la pratique du sport encadré.

Après avoir établi un constat de la situation actuelle, les partenaires sportifs sont d'accord et sont prêts à se doter d'orientations et d'objectifs concertés ainsi que d'une vision commune du développement sportif, prémisse de base afin de poser des actions efficientes.

Cette politique doit également demeurer en concordance avec les différentes politiques ou énoncés gouvernementaux.

AU QUÉBEC, ON BOUGE

Dans sa politique de l'activité physique, du sport et du loisir « Au Québec, on bouge » publiée en 2017, le gouvernement du Québec admet que *« le milieu associatif, municipal ou éducatif offre à la population des services et un soutien inestimable. De ce fait, ces organisations jouent un rôle primordial pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la Politique »*[1] .

L'objectif de la politique du gouvernement est d'augmenter la pratique régulière d'activités physiques selon quatre grands enjeux : l'accessibilité, la qualité de l'expérience, la promotion, le leadership et la concertation. La Politique du sport encadré de Saguenay va certes grandement contribuer à l'atteinte de l'objectif gouvernemental, car ces mêmes enjeux y sont également identifiés. De plus, le gouvernement décrit l'importance des communautés pour l'atteinte des objectifs, de là l'intérêt de doter Saguenay d'une politique, même si celle-ci ne se consacre qu'au volet de la pratique encadrée du sport. On peut y lire :

« La communauté est un riche terreau d'initiatives citoyennes, dont plusieurs ont trait à la pratique libre ou encadrée d'activités de toutes sortes. En créant des groupes, des clubs ou des associations – la plupart du temps affiliés à des organismes locaux, régionaux ou nationaux –, des personnes, souvent bénévoles, contribuent à promouvoir et à augmenter le niveau de pratique des activités physiques, de sports et de loisirs des membres de leur communauté. » [2]

1 Politique de l'activité physique, du sport et du loisir, Gouvernement du Québec, 2017, p. 10.
2 bid. p. 14.

LES FONDEMENTS DE LA PRATIQUE SPORTIVE AU QUÉBEC

En 2019, le gouvernement du Québec a publié un document dans le but de partager la conception du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de la pratique sportive avec les personnes et les organismes concernés ou intéressés. Une meilleure compréhension des concepts et un langage uniforme sont en effet nécessaires pour que les parties intéressées puissent avoir de meilleurs échanges et ainsi mieux analyser et développer le sport au Québec.

Ce document débute par une définition du terme « sport ». Cette définition se retrouve également à l'intérieur de la Politique de reconnaissance des organismes de la Ville de Saguenay :

« Activité physique pratiquée avec des règles, des équipements et des installations spécifiques, faisant appel à des aptitudes physiques, techniques, motrices ou perceptuelles, pratiquées individuellement ou en équipe dans divers contextes de pratique (découverte, initiation, récréation, compétition et haut niveau). » [3]

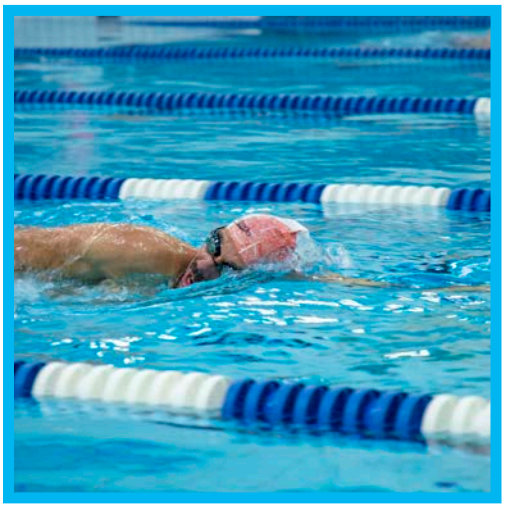

À cette définition nous pouvons ajouter la notion de pratique sportive encadrée, champ d'application de la présente politique : elle doit être encadrée par du personnel (rémunéré ou non) et nécessite au préalable une inscription.

Ce document met aussi en lumière un élément qui est en quelque sorte une trame de fond de la Politique du sport encadré de Saguenay : **l'expérience sportive positive**. Voici ce que dit le gouvernement du Québec à ce sujet :

« Les personnes qui pratiquent un sport ne le font pas pour les mêmes raisons ni avec les mêmes objectifs ou attentes. Il est donc primordial de prendre en compte les différences individuelles, d'autant plus que les gabarits, les aptitudes physiques, motrices ou perceptuelles, ou le niveau d'exécution technique varient d'une personne à l'autre.

Mais peu importe le milieu de vie ou la structure d'encadrement, l'expérience sportive doit être agréable, stimulante et positive, et ce, dès l'enfance.

L'expérience sportive positive n'est pas garantie par le seul fait de remporter la victoire, d'atteindre un nouveau record, ou même de se rendre aux Jeux olympiques. De plus, pour les jeunes qui ne feront pas partie de l'élite sportive internationale ou nationale, et c'est la très grande majorité, il faut s'assurer que le développement de leur talent est approprié, sain et sécuritaire, et que l'entraînement est pimenté d'une importante dose de plaisir. Car se priver de pratiquer un sport, ou plusieurs sports (la pratique de plusieurs sports étant idéale, histoire d'acquérir diverses habiletés motrices), c'est se priver des nombreux effets bénéfiques individuels et collectifs qui en découlent. »

3 Fondements de la pratique sportive au Québec, Gouvernement du Québec, 2019, p. 21.

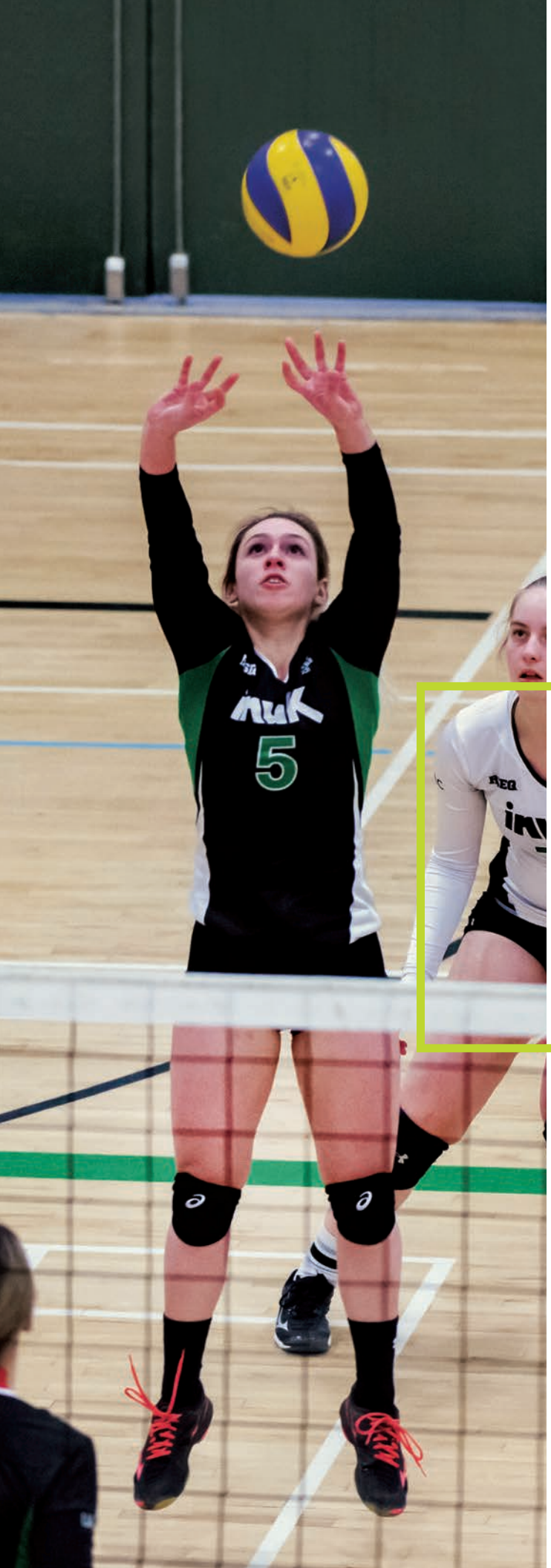

Les fondements de la pratique sportive viennent aussi bétonner le langage commun à ce sujet au Québec. Alors comment décortiquer les sphères de la pratique sportive encadrée?

Les termes « initiation », « récréation », « compétition » et « excellence » ont été largement utilisés dans le milieu du sport au Québec, notamment dans les lettres patentes et les règlements généraux des fédérations sportives québécoises et des autres organisations impliquées dans le sport.

Qu'il soit parfois difficile de distinguer dans quelle sphère on se situe n'est pas très grave, la notion de sphère ne visant pas à circonscrire de façon étanche ces quatre dimensions. Étant donné la présence de zones grises entre celles-ci, il pourrait arriver que les définitions de deux sphères distinctes puissent être utilisées pour décrire un même contexte de pratique.

LES FONDEMENTS DE LA PRATIQUE SPORTIVE AU QUÉBEC

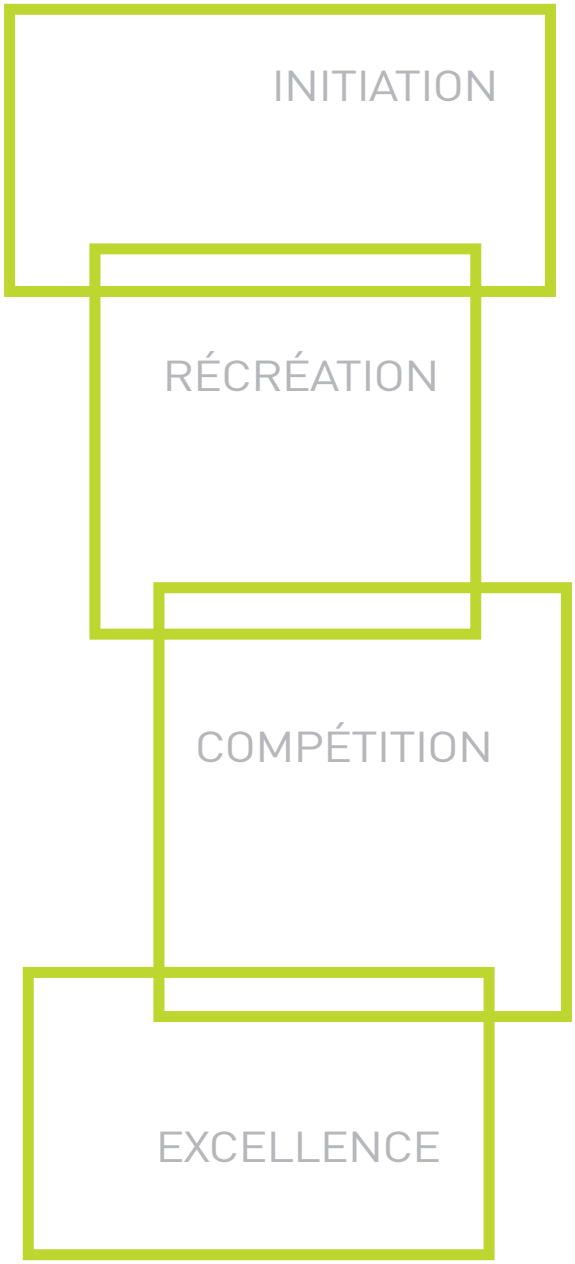

Contexte à l'intérieur duquel le participant acquiert les connaissances et développe les habiletés et les aptitudes de base nécessaires à la pratique d'un sport, l'initiation est fondamentalement une démarche pédagogique qui doit favoriser l'expression du jeu inhérente au sport.

Activité de récréation fondamentalement axée sur le jeu et sur le plaisir de pratiquer un sport, la récréation répond davantage à l'univers du jeu qu'à celui de la performance. Les règles et l'encadrement soutiennent de façon harmonieuse son déroulement, tout en permettant le divertissement et le délassement des participants à l'intérieur des caractéristiques essentielles du sport.

Regroupant des athlètes qui pratiquent un sport tout en aspirant à la victoire ou au titre de champion de leur activité, ce contexte implique l'existence d'un réseau de compétition et d'un ensemble de modalités d'organisation et de fonctionnement régis par une fédération sportive. La compétition tend davantage à la performance qu'au jeu parce qu'elle exige de la part du participant des habiletés techniques de même qu'un effort soutenu par l'entraînement et un sens de la confrontation plus développé que dans les contextes précédents. Cette sphère nécessite un encadrement soutenu et étoffé. C'est ici qu'on trouve les principaux réseaux de compétition régionaux, québécois et canadiens des fédérations sportives québécoises, les Jeux du Québec, les Jeux du Canada, les réseaux régionaux et provinciaux du RSEQ, etc.

Terme porteur d'une finalité très élevée de perfection. C'est le contexte de la pratique sportive où l'on trouve les athlètes engagés dans une recherche de très haute performance. Les paramètres de pratique liés à cette sphère doivent être de nature à soutenir cet engagement chez l'athlète.

LES FONDEMENTS DE LA PRATIQUE SPORTIVE AU QUÉBEC

Pour schématiser ces contextes et préciser comment ils se traduisent concrètement, le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire de la Ville de Saguenay, en accord avec le comité des partenaires ayant participé à l'élaboration de cette politique, propose une pyramide du développement sportif, basée sur celle présentée dans le document « Fondements de la pratique sportive au Québec » et y incorporant les notions de « sites de pratique » et d' « entraineurs » en fonction des contextes de pratique sportive.

LA PYRAMIDE DU DÉVELOPPEMENT SPORTIF

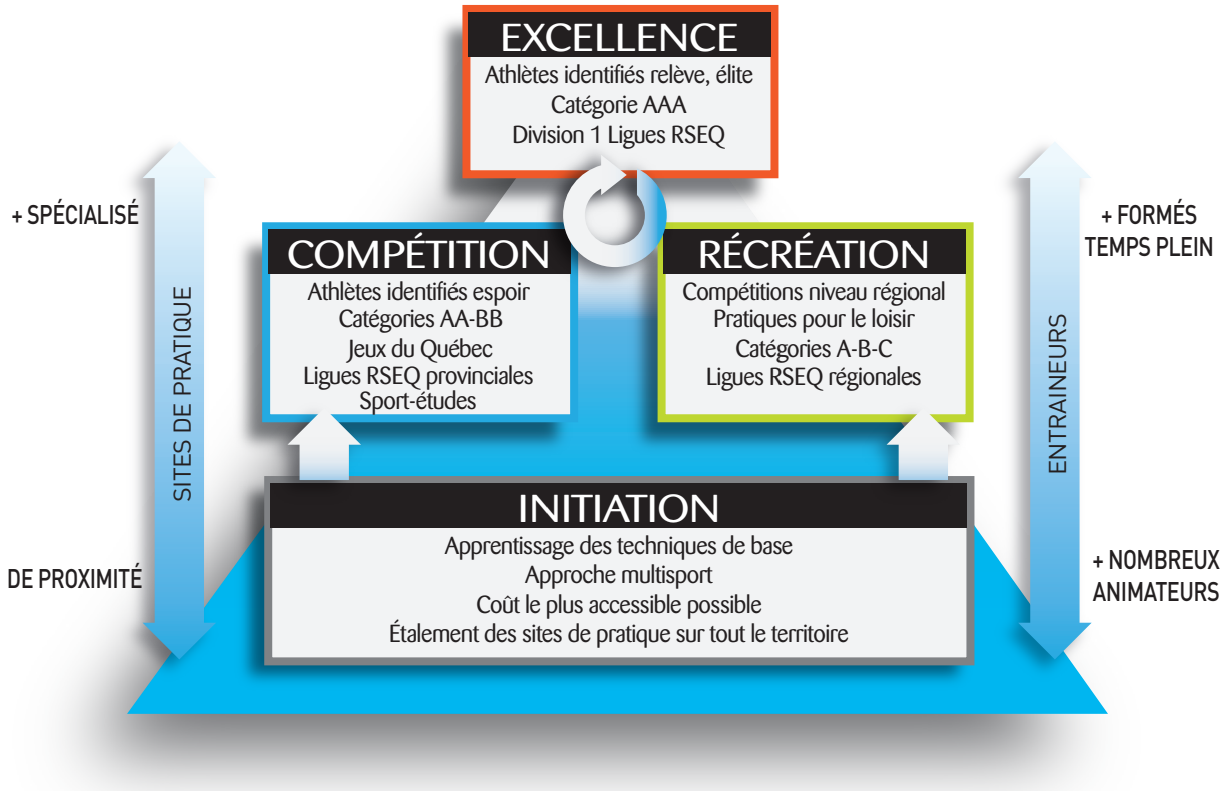

La base de la pyramide est constituée de sportifs en phase d'initiation pour qui les sites de pratique sont à proximité. Ils sont encadrés davantage par des animateurs sportifs ou des entraineurs communautaires, dont la plupart sont bénévoles. L'approche multisport et un coût accessible sont des aspects clés de ce contexte sportif.

Après cette première phase, l'initié se dirige vers une pratique orientée davantage sur la compétition ou plus récréative, mais toujours de façon encadrée. Dans un environnement compétitif, le sport est pratiqué dans des sites plus spécialisés et encadré par des entraineurs formés, rémunérés et aussi plus spécialisés.

L'athlète qui performe peut ultimement arriver en phase d'excellence. Dans ce contexte et dans certains sports, plusieurs d'entre eux quittent la région pour bénéficier de meilleures ressources pour l'entrainement ou simplement pour s'entrainer avec les meilleurs.

Ainsi, le but de la pyramide de développement sportif et ultimement notre vision commune à long terme, illustrée par la flèche circulaire, est que tous les sportifs ayant débuté par la phase d'initiation, peu importe leur parcours sportif, fassent du sport pour la vie. Nous souhaitons que cette pratique sportive soit la plus accessible possible, supportée par des intervenants compétents, des infrastructures adéquates selon le niveau de pratique, et par des organisations sportives en santé et efficientes.

La publication « Les Fondements de la pratique sportive au Québec » fait mention également de la notion de structures d'accueil et en particulier du débat scolaire-civil. Nous croyons qu'il est important d'en énoncer certains extraits car la Politique du sport encadré de Saguenay se veut concertée et vise en particulier à recréer des liens forts entre les associations locales, la Ville de Saguenay et les institutions scolaires.

La distinction entretenue historiquement entre le sport « scolaire » et le sport « civil » a toujours été éloignée de la nature du sport, tout en engendrant une sorte de faux problème fondé sur la nature des structures d'encadrement de la pratique sportive.

Le Québec est riche de la diversité des structures d'encadrement qui sont à la base du système sportif pour la pratique « encadrée ». Cette diversité reflète bien celle de la clientèle : des personnes qui pratiquent un sport pour des raisons et dans des contextes et des lieux différents, encadrées par du personnel rémunéré ou par des bénévoles responsables de l'initiation, de l'animation ou des programmes d'entraînement. Bref, la structure d'encadrement colle à la réalité des besoins et des attentes. Cette structure, c'est la « cellule » qui offre les programmes, qui recrute les adeptes ainsi que le personnel requis. Il convient donc de distinguer « structures d'encadrement » et « propriétaires d'équipements », que les gens confondent souvent. [4]

Plusieurs structures d'encadrement font partie de l'offre de service en sport organisé. À Saguenay, celle-ci est proposée principalement par le milieu associatif (clubs) et les institutions scolaires, c'est pourquoi il faut leur donner un maximum d'outils afin de favoriser l'accessibilité du plus grand nombre de personnes au plus grand nombre possible d'occasions de pratique.

Pour terminer cette introduction, il est à propos de rappeler le rôle des deux partenaires majeurs qui soutiennent cette offre, telle que définie dans la législation.

4 Les Fondement de la pratique sportive au Québec, Gouvernement du Québec, 2019, p. 40.

Les établissements d'enseignement

La Loi sur l'instruction publique (article 90) délimite les fonctions et pouvoirs liés aux services extrascolaires :

Le conseil d'établissement peut organiser des services éducatifs autres que ceux qui sont prévus par le régime pédagogique, y compris des services d'enseignement en dehors des périodes d'enseignement pendant les jours de classe prévus au calendrier scolaire ou en dehors des jours de classe, et des services à des fins sociales, culturelles ou sportives. Il peut aussi permettre que d'autres personnes ou organismes organisent de tels services dans les locaux de l'école.[5]

Les municipalités

La Loi sur les compétences municipales (chapitre II) précise les compétences des municipalités en matière de sport :

Toute municipalité locale peut réglementer les services culturels, récréatifs ou communautaires qu'elle offre et l'utilisation de ses parcs. [Elle peut également] confier à une personne l'exploitation de ses parcs ou de ses équipements ou lieux destinés à la pratique d'activités culturelles, récréatives ou communautaires (article 7.1).
Toute municipalité locale peut, sur son territoire ou à l'extérieur de celui-ci, après avoir avisé la municipalité concernée, établir ou exploiter un équipement culturel, récréatif ou communautaire avec un organisme à but non lucratif, une commission scolaire ou un établissement d'enseignement. Elle peut également, à l'extérieur de son territoire, accorder une aide à une personne pour l'établissement et l'exploitation d'équipements et de lieux publics destinés à la pratique d'activités culturelles, récréatives ou communautaires (article 8).[6]

La Ville de Saguenay est un important acteur du développement sur tout son territoire. Elle peut en effet mettre à la disposition des établissements d'enseignement, des organismes du milieu associatif et de la population ses installations, ses lieux de pratique et ses équipements. Grâce à la concertation et à des ententes de partenariat avec le milieu de l'éducation, le milieu communautaire et le secteur privé, elle optimise leur utilisation et ainsi, elle peut offrir plus d'activités à ses citoyennes et citoyens.
Pour leur part, l'Université du Québec à Chicoutimi, les deux cégeps et les deux centres de services scolaires ont également le pouvoir de mettre à la disposition des organismes leurs installations et équipements.

LA POLITIQUE CANADIENNE DU SPORT 2012

La particularité de la Politique canadienne du sport 2012, c'est qu'elle applique les notions de sphères de la pratique sportive (initiation, récréation, compétition et excellence) adoptées au Québec depuis plus de 20 ans, mettant ainsi un peu de côté la notion de développement à long terme de l'athlète (DLTA). Par contre, le DLTA demeure encore un outil largement utilisé dans les plans de développement des fédérations sportives canadiennes et provinciales. Bien que cette politique ait une portée beaucoup plus nationale, plusieurs orientations et objectifs de la

Politique du sport encadré de Saguenay correspondent parfaitement aux objectifs du gouvernement fédéral.

5 Loi sur l'instruction publique, R.L.R.Q. chapitre I-13.3.
6 Loi sur les compétences municipales, R.L.R.Q. chapitre C-47.1.

La démarche

La Politique du sport encadré de Saguenay s'appuie sur la participation active de tous les partenaires impliqués dans le sport saguenéen. Voici les étapes qui ont guidé son élaboration.

1 Création d'un comité de partenaires

Pour supporter le processus d'élaboration et orienter le cheminement, un comité de travail composé des principaux partenaires a été instauré. Il s'agit plus précisément de la Ville de Saguenay, de l'Université du Québec à Chicoutimi, du Cégep de Jonquière, du Cégep de Chicoutimi, du Centre de services scolaire De La Jonquière, du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay, des représentants de clubs sportifs, du Réseau du sport étudiant du Saguenay–Lac-Saint-Jean, du CIUSSS, du Regroupement loisirs et sports Saguenay–Lac-Saint-Jean, de Promotion Saguenay et de l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées (ARLPH).

2 Constat de la situation actuelle

Avant même d'identifier les orientations et les objectifs, il était essentiel de prendre une photo de la situation actuelle. Pour préparer le constat, avant chaque rencontre, les partenaires du comité ainsi que des organismes ciblés selon la thématique devait remplir un questionnaire pour chacun des thèmes identifiés. Les informations obtenues étaient ensuite compilées et ont été analysées en réunion. Huit rencontres ont été nécessaires pour en arriver à un constat final. Le comité des partenaires a donc travaillé à identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces existantes dans neuf thèmes :

- Le sport en milieu scolaire;
- Les infrastructures sportives et la sécurité dans le sport;
- Le soutien financier des organismes et des événements;
- Le déploiement de l'offre de service sur le territoire;
- La compétence des intervenants (bénévoles, entraîneurs, officiels);
- Le soutien aux athlètes (nutrition, psychologie, éthique, évaluation physique, traitement et prévention des blessures, financement);
- Les clientèles particulières (personnes handicapées, aînés, immigrants);
- La promotion du sport (activités offertes, clubs, athlètes, événements);
- La technologie au service du sport.

En tout, ce sont 170 forces, 278 faiblesses, 117 opportunités et 97 menaces qui ont été identifiées.

3 Affinement du constat

Identifier des orientations à partir d'un nombre aussi important de forces, de faiblesses, d'opportunités et de menaces est difficile. Pour parvenir à se concentrer sur les plus significatifs, un sondage en ligne a été proposé à l'ensemble des partenaires afin de mettre en lumière les éléments notables du constat. C'est à partir de ces informations que la recherche de solutions a pu se faire.

4 Recherche de solutions

Pour identifier les orientations et les objectifs à atteindre afin d'améliorer l'état de la situation actuelle, il était indispensable de répondre aux questions suivantes :

- Comment peut-on développer davantage les forces?
- Comment peut-on remédier aux faiblesses?
- Comment peut-on profiter des opportunités?
- Comment peut-on faire face aux menaces?

Cette étape cruciale devait passer par une consultation plus large des acteurs du milieu sportif de Saguenay. C'est en pleine période de pandémie de COVID-19 que s'est tenu un colloque virtuel appelé le Sommet sur le sport à Saguenay. Ce sont 94 personnes qui ont assisté aux 18 différents ateliers virtuels d'une durée de 90 minutes chacun. Au total, ce sont 412 énoncés qui ont résulté de ces ateliers virtuels, lesquels ont permis de dégager les grandes tendances et de proposer des orientations générales et des objectifs. Il faut ici mentionner la collaboration du Regroupement loisirs et sports Saguenay–Lac-Saint-Jean qui a contribué à l'organisation de l'événement en matière de logistique et d'animation.

5 Consultation sur les axes, les orientations et les objectifs à prioriser

Pour s'assurer que les conclusions de ces travaux reflètent une vision claire et fidèle des différents enjeux soulevés dans le cadre du Sommet du sport, il fallait cerner avec précision et concision l'esprit qui s'en dégageait, puisque ces conclusions deviendront la pierre d'assise de la Politique du sport encadré de Saguenay. Pour en arriver à un résultat satisfaisant, nous avons réuni à nouveau le comité de partenaires qui, au cours de cinq rencontres virtuelles, a finalisé les grandes lignes de la Politique du sport encadré de Saguenay en déterminant les axes, les orientations et les objectifs spécifiques.

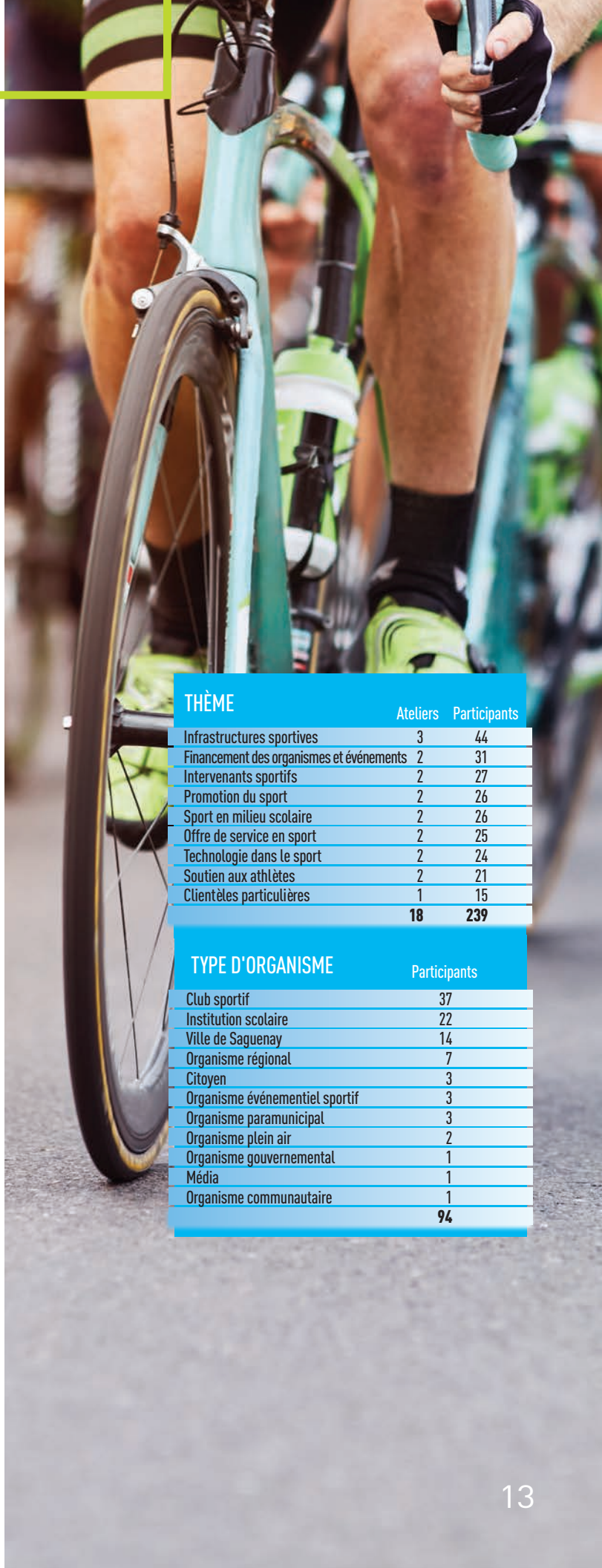

THÈME	Ateliers	Participants
Infrastructures sportives	3	44
Financement des organismes et événements	2	31
Intervenants sportifs	2	27
Promotion du sport	2	26
Sport en milieu scolaire	2	26
Offre de service en sport	2	25
Technologie dans le sport	2	24
Soutien aux athlètes	2	21
Clientèles particulières	1	15
	18	**239**

TYPE D'ORGANISME	Participants
Club sportif	37
Institution scolaire	22
Ville de Saguenay	14
Organisme régional	7
Citoyen	3
Organisme événementiel sportif	3
Organisme paramunicipal	3
Organisme plein air	2
Organisme gouvernemental	1
Média	1
Organisme communautaire	1
	94

Le constat

LES CLIENTÈLES PARTICULIÈRES

En ce qui a trait aux clientèles particulières, l'analyse du constat s'est orientée vers les personnes handicapées, les aînés et les personnes immigrantes de Saguenay. En ce qui concerne la clientèle handicapée, il s'avère que beaucoup d'actions ou d'initiatives ont été entreprises dans le passé ou sont présentement en cours. La présence de l'ARLPH (Association régionale de loisirs pour personnes handicapées) dans la région est essentielle; c'est un organisme qui participe activement à la mise en œuvre d'actions. Parmi celles-ci, on retrouve notamment :

- La création d'un répertoire régional d'équipements adaptés;
- La mise en œuvre d'un plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées;
- Grâce au programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées géré par l'ARLPH, de plus en plus de personnes handicapées sont intégrées aux structures régulières;
- La carte « accompagnement loisir » permet la gratuité d'accès aux sites à l'accompagnateur;
- La présence d'une section locale des Olympiques spéciaux Québec;
- L'intégration de personnes handicapées au sein de plusieurs clubs sportifs.

Néanmois, cette clientèle présente des besoins particuliers et plusieurs lacunes ont été constatées dans les services qui lui sont actuellement offerts sur le plan du sport encadré :

- Il est difficile de rejoindre cette clientèle;
- Absence de recensement ou de répertoire de ce qui est offert précisément par les organismes en termes d'activités;
- Manque d'infrastructures adaptées;
- Manque de financement et coûts élevés pour adapter les infrastructures;
- Le sport encadré peut être perçu comme inaccessible;
- Manque de connaissances des clubs sportifs concernant cette clientèle;

- Le transport adapté est un enjeu majeur et souvent un frein à la pratique sportive;
- Manque d'accompagnateurs formés et d'entraineurs spécialisés.

Du côté de la clientèle aînée, le vieillissement de la population est un enjeu majeur, car cette tranche d'âge est littéralement en explosion, tout en étant de plus en plus active. On observe d'ailleurs une augmentation fulgurante de la demande pour des sports comme le pickleball, qui sont pratiqués majoritairement par une clientèle de 50 ans et plus. Ce nouvel usage du sport dans un contexte « encadré » n'est pas courant pour cette clientèle; normalement, celle-ci favorise naturellement une pratique libre, plus adaptée à ses besoins.

Enfin, la clientèle immigrante est particulièrement vue et considérée comme une opportunité de développement. Composée majoritairement d'étudiants étrangers, très actifs, elle peut égalemet offrir un lot de compétences très pertinentes dans certains sports. Un défi s'impose aux organismes voulant intervenir auprès de cette clientèle, celui d'améliorer leurs connaissances et leurs expertises d'intervention en contexte interculturel. Le sport encadré est d'ailleurs un outil puissant d'inclusion sociale pour ces personnes nouvellement arrivées en sol saguenéen.

Bouclant la boucle du constat sur les clientèles particulières, un dénominateur commun semble les unir : une grande proportion de ces personnes se retrouvent en situation de faibles revenus. L'accessibilité financière est donc un enjeu majeur pour ces clientèles. Le programme Accès-Loisirs Saguenay s'est révélé une belle façon d'y répondre et de les intégrer dans les structures d'accueil, notamment dans les organismes sportifs. Il s'avère toutefois que ce programme pourrait être mieux connu, développé et adapté aux différentes particularités de chacune de ces clientèles.

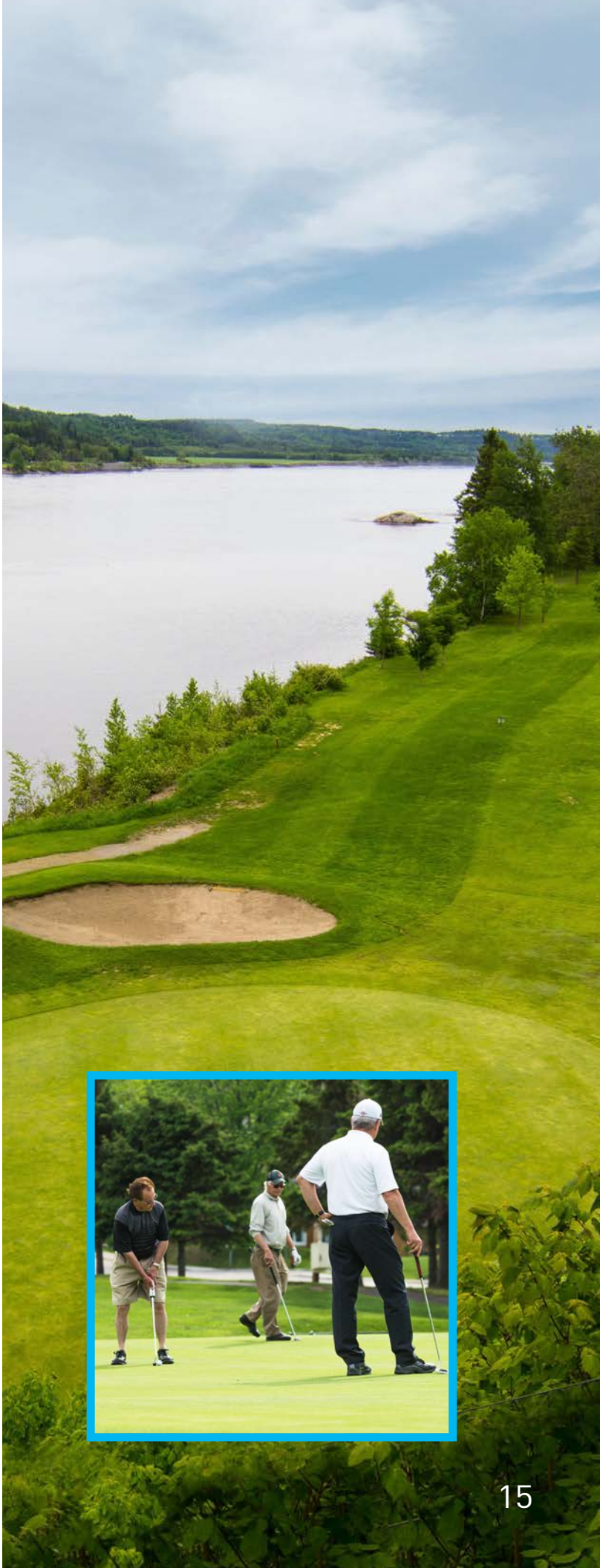

LE FINANCEMENT DES ORGANISMES ET DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Le financement des organismes de sport fait actuellement face à deux enjeux majeurs, soit la diversité des sources de revenus et la diminution des coûts d'opération. La capacité de payer des membres a des limites et certains postes de dépenses grimpent en flèche (salaire des entraineurs et officiels, assurances, transport, etc.). Nous constatons que les clubs qui disposent d'un nombre de membres plus important et, conséquemment, qui ont du personnel rémunéré, sont mieux outillés pour se doter de leviers financiers et faire des économies d'échelle. Pour les petits organismes administrés et gérés uniquement par des bénévoles, la recherche de commandites et de subventions est souvent difficile ou négligée par manque de temps, d'intérêt ou de connaissances. Par contre, pour ces organismes où le bénévolat est très présent, le fardeau de dépenses est moins important en raison de l'absence de masse salariale, mais d'un autre côté, l'essoufflement du bénévolat constitue une menace importance à leur survie. On se retrouve alors devant deux possibilités : vaut-il mieux engager des ressources humaines pour faire le travail administratif et ainsi être en mesure de générer plus de revenus, ou miser sur le bénévolat afin de restreindre au minimum les dépenses? En ce sens, le regroupement de clubs sportifs et le partage des ressources ont été identifiés comme des opportunités très intéressantes à saisir.

En ce qui concerne le financement des événements sportifs, plusieurs faiblesses et menaces ont été identifiées, et ce, principalement pour les clubs qui organisent des petits et moyens événements, majoritairement d'envergure régionale ou provinciale. Il est important de mentionner que l'organisation d'événements est souvent une source de financement majeure pour les clubs sportifs. Le soutien municipal semble peu compris par plusieurs organismes ou partenaires, alors que la Ville de Saguenay, Promotion Saguenay et le Regroupement loisirs et sports SLSJ ont chacun un programme de soutien financier aux événements. Les programmes devraient être mieux diffusés et expliqués, certains critères sont peut-être à revoir.

Enfin, on constate une tendance ayant une incidence notable lors de la recherche de commandites pour les organisateurs de petits et moyens événements : les grands événements sportifs et culturels drainent la part du lion des commanditaires potentiels en raison de la visibilité qu'ils procurent aux entreprises. Cela implique donc pour les plus petits davantage d'énergie pour la recherche de commandites, sachant pertinemment que cette démarche repose sur les épaules de bénévoles déjà essoufflés par l'organisation de l'événement.

LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Pour une ville de la taille de Saguenay, celle-ci dispose d'installations sportives plutôt diversifiées. Cette variété est en fait un héritage des anciennes villes maintenant fusionnées. La tenue de quelques événements sportifs majeurs a permis à la municipalité de se doter d'infrastructures de haut niveau comme le Pavillon sportif de l'UQAC, le bassin de 50 mètres du Cégep de Jonquière, la glace olympique en patinage de vitesse du Centre Georges-Vézina, pour ne nommer que celles-ci. On retrouve aussi des installations uniques spécialisées, comme un centre de tennis intérieur, deux palestres de gymnastique, un stade de baseball, et bientôt un stade de soccer intérieur et une patinoire extérieure réfrigérée. Cette diversité a toutefois un prix, celui inhérent au maintien en état et aux normes de ces infrastructures, ce qui représente un énorme défi.

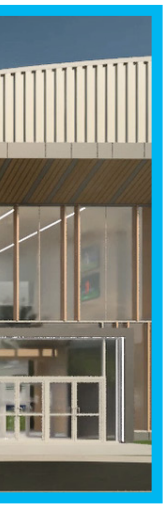

La consultation a permis de constater qu'il n'existe actuellement pas d'inventaire global et qualitatif de toutes les infrastructures sportives appartenant aux entités publiques ou aux organismes. L'absence de cet inventaire empêche la Ville de Saguenay et ses partenaires de bien cerner les besoins réels en termes d'infrastructures en corrélation avec les attentes des citoyens et des organismes sportifs. Combien y a-t-il d'installations par type (piscines, gymnases, arénas, etc.)? À quel niveau de pratique ces installations répondent-elles? Sont-elles en bon état? Sont-elles bien réparties sur le territoire? Y en a-t-il suffisamment? Les réponses à ces nombreuses questions serviront à la réflexion afin d'établir une vision commune du développement des infrastructures sportives à Saguenay.

Un autre enjeu a été identifié dans ce bilan : les installations sportives municipales et scolaires ne sont pas utilisées de façon optimale. Différentes raisons ont été évoquées, par exemple la logistique au niveau de la surveillance et les difficultés d'avoir accès à l'information sur les plages horaires disponibles. L'amélioration continuelle de la collaboration et de la communication entre les partenaires est une opportunité à saisir afin d'optimiser l'utilisation des différents plateaux sportifs.

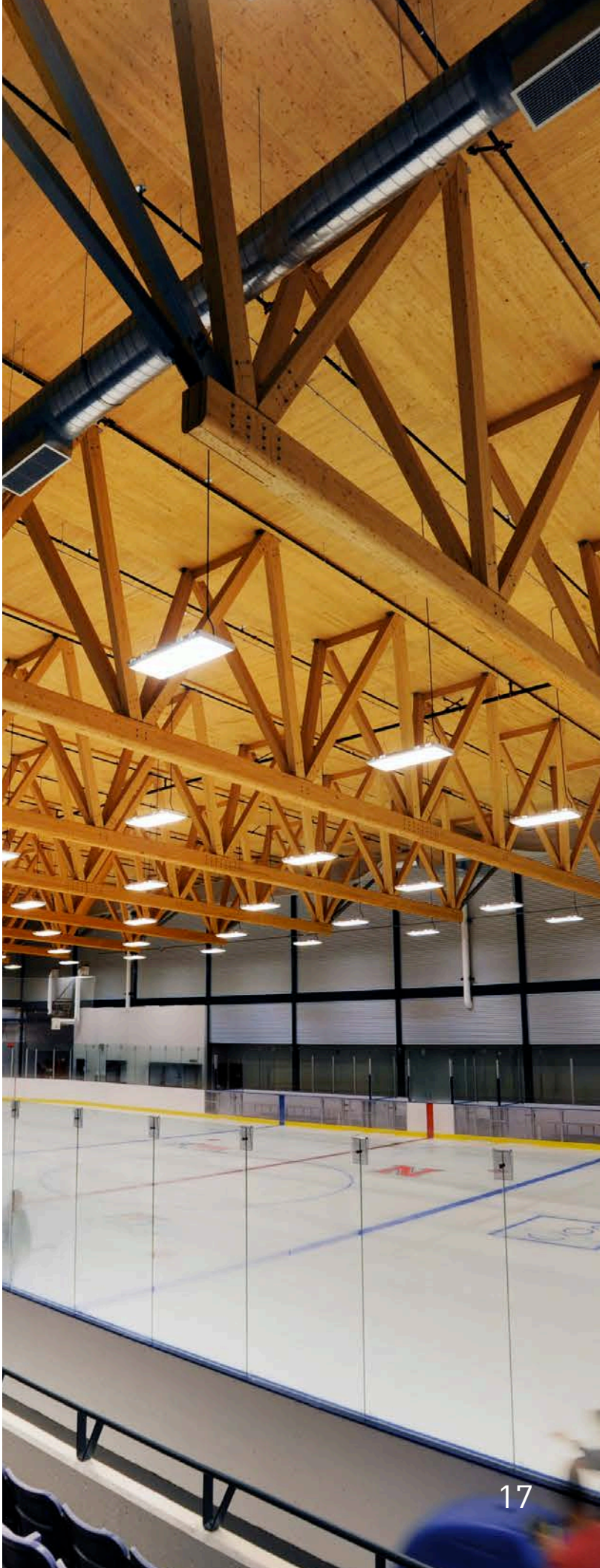

LES INTERVENANTS EN SPORT

Les intervenants en sport sont les entraineurs, les officiels et les bénévoles qui évoluent dans le sport encadré. Ils sont en fait essentiels au bon fonctionnement des organismes et des activités sportives. La consultation a révélé de nombreux enjeux en lien avec cette thématique. On recense environ 1200 entraineurs dans les organismes et 300 qui interviennent dans le réseau scolaire à Saguenay. La grande majorité travaille à temps partiel, et 10 % d'entre eux le font de façon entièrement bénévole. On observe cependant que le travail d'entraineur évolue et qu'il tend à devenir une occupation à plein temps, principalement en raison de la multiplication des programmes de concentration-sport et Sport-études qui permettent aux organisations de se procurer le financement nécessaire pour offrir une rémunération adéquate aux entraineurs sportifs. Ces derniers sont d'une importance capitale, car les entraineurs reconnus augmentent la notoriété des programmes scolaires ou civils, ce qui permet une augmentation de la clientèle. Cependant, on constate que leurs conditions de travail demeurent peu séduisantes financièrement, ce qui rend le recrutement et la rétention plus difficiles. La formation des entraineurs est aussi un problème, dont l'origine vient du fait que le Saguenay–Lac-Saint-Jean est vu comme une région éloignée. Les formations offertes par les fédérations sportives sont souvent à Montréal ou à Québec. Cette distance physique et les coûts qui en découlent ont des incidences directes sur l'accès à ces formations. Pour répondre en partie à cette contrainte, la Ville de Saguenay offre un soutien financier aux organismes pour la formation d'entraineurs. En ce qui concerne la formation de ceux qui interviennent dans le réseau scolaire du RSEQ, elle est souvent assurée par les écoles.

La situation des officiels en sport est également en transformation. Encore une fois, le recrutement et la rétention sont au cœur des enjeux. Le danger provient principalement du salaire peu élevé qu'ils obtiennent, mais également du fait que leur travail se réalise dans des conditions difficiles, considérant les critiques qu'ils essuient régulièrement sur le jeu. Pour améliorer la relève des officiels, plusieurs clubs sportifs intègrent des formations de base aux programmes Sport-études afin d'encourager les jeunes à s'impliquer dans cette sphère d'activité.

Les bénévoles sont, pour leur part, encore bien présents dans le sport encadré, soit comme entraineurs, officiels ou administrateurs. Comme c'est le cas pour les professionnels rénumérés, le recrutement et la rétention représentent les enjeux majeurs liés au bénévolat. On observe actuellement un essoufflement et une démobilisation, surtout dans les fonctions d'administrateurs et d'entraineurs bénévoles. Les exigences élevées de la clientèle et les exigences administratives et légales de plus en plus lourdes découragent nombre d'entre eux. C'est pourquoi la reconnaissance et le soutien au bénévolat sont importants pour conserver ces ressources qui contribuent à maintenir le sport encadré plus accessible financièrement.

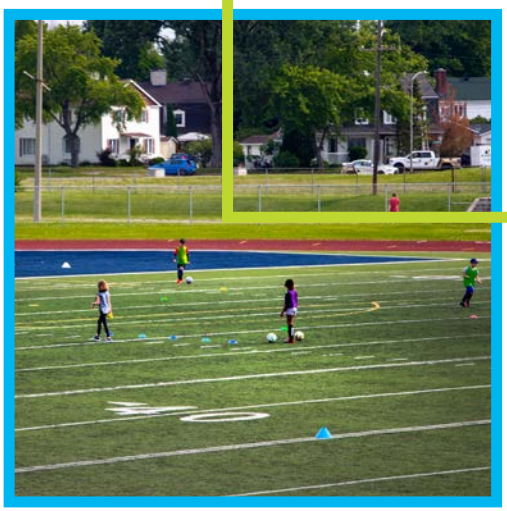

JAKOURS
ATHLETICS
JAKOURS
ATHLETICS

LE DÉPLOIEMENT DE L'OFFRE DE SERVICE EN SPORT ENCADRÉ SUR LE TERRITOIRE

Dans le domaine sportif, la diversité de l'offre sportive encadrée est une grande force de Saguenay. En effet, pratiquement tous les sports sont offerts sur le territoire. Plusieurs clubs sportifs et programmes scolaires sont reconnus à travers le Québec pour la qualité du produit offert. De plus, deux disciplines sportives (hockey mineur et soccer) ont choisi de regrouper les différents clubs des arrondissements en un seul, ce qui a permis d'augmenter le niveau de qualité en optimisant les ressources (financières, humaines et matérielles) et ainsi de mieux faire face à certains enjeux, dont la pénurie de main-d'œuvre.

Malgré cette diversité, l'étendue du territoire est un défi immense pour assurer une offre de service de proximité. La présence de plusieurs clubs offrant le même sport, issus de l'historique des anciennes villes, permet de couvrir plus de territoire. Cependant, comme ce sont souvent de petits clubs, ils demeurent fragiles et on observe une disparité dans les façons de faire et dans les coûts, selon les secteurs géographiques. On remarque également que certains secteurs profitent moins bien de cette diversité d'activités, comme par exemple l'arrondissement de La Baie. La fusion du soccer et du hockey a pour sa part permis d'assurer une offre de proximité sur tout le territoire. Bien qu'il ne s'agisse que du volet initiation, l'ensemble des secteurs périphériques se retrouve ainsi couvert.

Un autre enjeu aura des conséquences sur l'offre de service en sport encadré : le vieillissement de la population de Saguenay. Selon Statistique Canada, les aînés de 65 ans et plus représentaient environ 15 % de la population de Saguenay en 2006. Cette proportion est passée à près de 18 % en 2011 pour atteindre un niveau de plus de 20 % en 2016. Cette tendance oblige les organisations sportives et les institutions publiques à se réinventer et à adapter en conséquence leur offre de service.

L'offre de service comprend également la tenue d'événements sportifs. Malgré sa taille considérable, la Ville de Saguenay accueille peu de compétitions d'envergures nationales et internationales. Le manque d'infrastructures sportives de haut niveau et de structures d'accueil adéquates n'est pas étranger à ce bilan. Par contre, les événements provinciaux unisports et multisports sont à notre portée et leur nombre et leur fréquence pourraient être plus élevés.

Par rapport aux produits offerts par les organisations, mentionnons une multitude de camps de jour favorisant l'initiation sportive. En contrepartie, ces programmes sont souvent plus coûteux pour la clientèle et ne sont parfois pas accessibles financièrement pour tous. Mis à part les camps de jour, les opportunités d'initiation sportive sont peu présentes sur le territoire. Pour valider si le sport leur convient, les personnes intéressées doivent souvent s'inscrire à des sessions complètes.

Pour survivre et diversifier leurs sources de financement, les clubs sportifs ont multiplié les produits offerts (camps de jour, concentration-sport au secondaire et au primaire, Sport-études, saisons prolongées, écoles spécialisées, cours privés), ce qui est une bonne chose en soi. Par contre, cela a provoqué un phénomène néfaste chez le sportif, celui de la surspécialisation. Tous les spécialistes sont unanimes, la pratique de plusieurs sports chez les enfants diminue l'incidence des blessures sportives et l'abandon du sport. Pour certains organismes, le besoin de rentabiliser les opérations est vital, ce qui pousse ces derniers à défier cette importante prémisse de base. On remarque cependant une nouvelle tendance de collaboration entre les organismes offrant différents sports, à se concerter et créer des programmes complémentaires à leurs athlètes.

LA PROMOTION DU SPORT À SAGUENAY

La Ville de Saguenay détient d'importants atouts en ce qui a trait à la promotion du sport grâce à la présence de médias locaux et régionaux bien implantés et impliqués. Ces acteurs ont un souci de la promotion du sport local, évidemment effectuée en fonction des ressources dont ils disposent dans un monde médiatique déjà très concurrentiel.

Par ailleurs, la promotion du sport encadré, surtout pour les petites organisations, est devenue très complexe depuis l'apparition des médias sociaux. Tous s'entendent que ce sont des outils puissants de promotion mais qui nécessitent une maîtrise, une assiduité et des compétences qui ne sont pas données à tous. Ces critères sont primordiaux pour avoir du succès, mais les organismes peinent déjà à administrer leurs opérations courantes avec des bénévoles et des ressources humaines limitées. De plus, ces nouveaux outils ont créé une abondance de contenus divers qui viennent diluer l'information sportive locale.

Le portrait général quant à la promotion du sport est aussi lié à la difficulté de coordonner l'usage des différents canaux de communication disponibles chez les partenaires (Ville, institutions scolaires et organismes). La mise en place de cette action coordonnée permettrait d'agir efficacement tant au niveau des activités régulières, des événements, que des résultats sportifs. Cet outil central, de par la concentration d'informations qu'on y retrouverait, permettrait aussi aux jeunes et à leurs parents de choisir un sport de façon éclairée, selon leur profil, leurs goûts et leurs aspirations!

LE SPORT EN MILIEU SCOLAIRE

Le milieu scolaire dispose d'une offre sportive dont les objectifs et les avantages diffèrent du milieu associatif. De prime abord, le sport à l'école est un outil incontournable dans la lutte au décrochage, en premier lieu parce que les programmes sont axés sur le développement de l'étudiant-athlète avant les résultats sportifs et d'autre part, parce qu'ils offrent un encadrement complet, aussi bien dans le domaine académique que sportif, humain ou relationnel. Compte tenu des ressources d'encadrement dont elles disposent déjà et du lien étroit qu'elles ont avec les étudiants, les écoles sont en mesure d'assurer un suivi très personnalisé. L'étudiant-athlète est toujours au centre des préoccupations dans la gestion de ces programmes, ce qui crée, chez l'ensemble des étudiants, un fort sentiment d'appartenance envers leur institution scolaire.

Parmi les programmes qui connaissent un grand succès, on retrouve entre autres les programmes Sport-études et les concentrations-sport. Ceux-ci sont habituellement gérés conjointement avec les clubs locaux qui ont la responsabilité du volet sportif. En contrepartie, les centres de services scolaires prennent en charge le volet académique et certains services périphériques comme l'accès à des professionnels de la santé. Ils permettent également aux étudiants-athlètes de profiter d'un horaire adapté à leur statut afin d'améliorer leur potentiel sportif, appuyés par un support académique personnalisé. La multiplication de ces programmes a cependant mis une pression énorme sur la disponibilité des plateaux sportifs en après-midi, surtout en ce qui concerne les gymnases. Les clubs mandataires doivent faire beaucoup de démarches pour trouver des plateaux sportifs dans un contexte où ceux-ci sont déjà utilisés pour les cours d'éducation physique. Les mandataires se soucient prioritairement d'avoir le plus de jeunes possible dans leur programme, et ainsi d'assurer la rentabilité de celui-ci, sans nécessairement se préoccuper de la disponibilité des plateaux. Au primaire, bien que très convenablement structurés, les programmes de concentrations sportives accentuent la spécialisation chez l'athlète, ce qui n'est pas souhaitable avant l'âge de 12 ans[7]. Une exception existe cependant : les sports à développement hâtif nécessitent l'apprentissage d'habiletés de base très complexes avant l'atteinte de la maturité (gymnastique, plongeon, patinage artistique).

Les activités du RSEQ offrent aussi des opportunités de pratique sportive très bien structurée, allant du niveau récréatif à compétitif pour les jeunes du primaire jusqu'au niveau universitaire. Ci-joint un tableau démontrant l'ampleur de ce secteur à Saguenay.

PORTRAIT DU RSEQ À SAGUENAY

	Étudiants-athlètes	Entraineurs	Équipes	Sports offerts
Primaire	1200	40	0	5
Secondaire (9 écoles)	2100	190	125	9
Collégial (2 cégeps)	300	60	24	8
Universitaire	50	5	3	3
	3650	295	152	25

7 Développement à long terme de l'athlète | Au Canada, le sport c'est pour la vie. Istvan Balyi, Richard Way, Dr. Colin Higgs, Dr. Steve Norris et Charles Cardinal. Publié par l'Institut canadien du sport (Pacifique), 2014, page 52.

Le sport en milieu scolaire est un lieu de développement du jeune sportif au même titre que le réseau associatif. Les champs de compétences de chacune des organisations impliquées pourraient être mieux communiqués; on y constate parfois des ambiguités concernant le rôle de chacun relativement au développement de l'athlète.

Heureusement, ces deux « réseaux » multiplient de plus en plus les communications et les actions pour travailler en complémentarité et en synergie, ceci autant pour le bien du jeune que pour faire face à la rareté des ressources humaines, financières et matérielles qui les affecte.

LE SOUTIEN AUX ATHLÈTES

Les besoins de l'athlète évoluent selon son niveau de performance. Celui-ci aura besoin de soutien tout au long de son développement. On distingue au Québec quatre niveaux de performance qui permettent de catégoriser le sportif comme étant un athlète. C'est à partir de ces niveaux qu'un soutien particulier à l'athlète s'avère utile pour son développement. La grande majorité des sportifs à Saguenay évoluent dans un niveau de pratique régional ou récréatif.

Le support financier est évidemment une nécessité, compte tenu de l'envergure des dépenses encourues : déplacements, matériel, camps d'entrainements spécifiques, services périphériques qu'impliquent ces niveaux de performance. Le gouvernement du Québec offre un crédit d'impôt remboursable pouvant aller jusqu'à 4000 $ pour les athlètes de niveaux relève à excellence. Localement, la Fondation Timi offre un programme de bourses destinées aux athlètes, principalement de niveau espoir. Les athlètes peuvent ainsi recevoir jusqu'à trois bourses pouvant aller jusqu'à 2000 $ chacune. Il existe d'autres fondations ou programmes de bourses offerts aux athlètes, mais il n'y a pas de répertoire complet et on constate donc une méconnaissance de la part des athlètes et des organismes à l'égard des programmes financiers disponibles.

NIVEAUX DE PERFORMANCE

Niveaux	Nombre estimé provenant de Saguenay	Description
Espoir	Entre 400 et 600	Athlètes participant à un réseau de compétition provincial. On retrouve dans cette catégorie les athlètes sélectionnés aux Jeux du Québec, les athlètes des programmes sports-études et les athlètes identifiés à ce titre par une fédération sportive reconnue.
Relève	Entre 10 et 20	Athlètes membres d'une équipe du Québec, entre autres, appartenant au niveau de performance inférieur à celui des athlètes reconnus comme faisant partie de la catégorie élite.
Élite	Inférieur à 10	Athlètes membres de l'équipe du Québec, toutes catégories d'âges confondues.
Excellence	Inférieur à 5	Athlètes brevetés de niveau senior ou développement par Sport Canada. De plus, exceptionnellement et sur présentation de la justification appropriée au MEES, il pourrait s'agir d'un athlète membre régulier de l'équipe canadienne senior.

Une autre avenue de financement est aussi possible avec la recherche de commanditaires, dont le succès repose essentiellement sur la visibilité de l'athlète et des contacts de son entourage. Les grandes entreprises refusent souvent de donner par crainte d'être sollicitées par d'autres athlètes, elles préfèrent donner à des événements ou à des causes caritatives.

Les autres besoins des athlètes concernent ce qu'on appelle les « services périphériques », soit la nutrition, la psychologie, l'évaluation physique, le traitement et la prévention des blessures.

En ce qui concerne les forces, nous avons constaté que Saguenay peut compter sur de nombreuses ressources dans ces domaines d'expertise, entre autres grâce à la présence d'une université sur le territoire, laquelle dispose d'une expertise en évaluation physique et psychologie sportive. Plusieurs ressources sont aussi disponibles auprès de différents partenaires, par exemple dans le domaine privé, mais il n'y a actuellement pas de liste centralisée qui pourrait faire mieux connaitre ces services professionnels.

Il existe aussi le programme ERO, géré par le RSEQ Saguenay–Lac-Saint-Jean et financé par l'Institut national du sport du Québec (INS). Il offre un soutien financier aux athlètes des programmes Sport-études et aux athlètes de niveau relève pour l'accès à des services périphériques. Cependant, il est difficile de rejoindre les athlètes de niveau élite-relève, ce qui fait que seulement une petite partie du montant disponible est distribuée ou utilisée.

Pour terminer, plutôt que d'intervenir de façon complémentaire et plus structurée, nous avons constaté que le travail des partenaires s'effectuait souvent en silo quant à l'offre des services périphériques aux athlètes. Plusieurs rencontres ont eu lieu dans les dernières années à propos de la création d'un Centre régional d'entrainement multisport (CREM), reconnu par l'INS, sans qu'il n'y ait actuellement de réalisation concrète en ce sens.

LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DU SPORT

L'utilisation d'outils technologiques, que ce soit pour l'évaluation et l'amélioration de la performance aussi bien que pour la communication, est un élément de plus en plus considéré dans le domaine du sport encadré. Surtout avec la multiplication du nombre d'utilisateurs de téléphones intelligents, leur développement et leur implantation viennent faciliter certains aspects du domaine sportif. Plusieurs outils sont déjà en place :

- Plateformes de diffusion en temps réel de résultats sportifs;
- Logiciel « RSEQ 1 » qui permet de suivre le cheminement de l'étudiant-athlète;
- Applications d'analyse sportive et de planification de l'entrainement;
- Partage de connaissances par le biais de webinaires.

Pour bien développer ou acquérir ces outils technologiques, il faut cependant bien connaitre les besoins des organismes. Seuls, ces derniers n'ont pas les moyens d'en développer ou d'en acquérir, car, souvent, il s'agit d'appareils coûteux qui nécessitent une expertise pour les opérer. De surcroit, peu de subventions sont accessibles pour l'achat de matériel et d'outils technologiques.

Encore ici, la présence de ressources du milieu est une opportunité à saisir, comme par exemple en vidéocommunication : le laboratoire en intelligence artificielle de l'UQAC, la technique en Arts et technologie des médias du Cégep de Jonquière et des entreprises privées spécialisées pourraient également être interpellés, selon les besoins.

LES AXES, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS
DE LA POLITIQUE DU SPORT ENCADRÉ DE SAGUENAY

Axes

Grands thèmes afin de regrouper et de canaliser les orientations et de permettre l'atteinte de multiples objectifs identifiés.

Orientations

Grands objectifs regroupant plusieurs objectifs plus spécifiques et concrets.

Objectifs

Objectifs spécifiques plus précis à atteindre.
Ces objectifs se retrouveront dans les plans d'actions qui seront élaborés par le comité de suivi de la politique.

Axe 1

Favoriser l'accessibilité au sport encadré et donner le goût de jouer

Les partenaires reconnaissent l'importance de faire en sorte que le sport encadré soit le plus accessible possible et que l'offre de service soit variée et orientée vers le besoin de la clientèle, le but ultime à atteindre étant de donner le goût de jouer, et ce, pour toute la vie.

Orientation 1

Sensibiliser la population par la promotion du sport, de ses valeurs, de ses pratiques inspirantes et de ses acteurs significatifs.

Objectifs

1.1. Promouvoir les valeurs du sport à l'aide d'une campagne promotionnelle;
1.2. Faire valoir le rôle important des entraineurs, des bénévoles et des officiels en sport auprès de la population à l'aide de pratiques inspirantes;
1.3. Mettre à profit les ressources des partenaires pour une promotion concertée du sport;
1.4. Promouvoir les bienfaits du sport sur la réussite éducative.

Orientation 2

Prioriser la pratique multisport.

Objectifs

2.1. Sensibiliser les organismes sportifs, les entraineurs, les animateurs et la clientèle à l'approche multisport;
2.2. Développer la concertation pour améliorer l'offre de programmes multisports;
2.3. Mettre à la disposition des clubs sportifs des moyens pour l'organisation et l'animation d'activités multisports.

Orientation 3

Faire connaître les différents sports, leurs caractéristiques et l'offre d'activités sportives.

Objectifs

3.1. Mettre en place une procédure pour permettre à chacun de bien choisir son cheminement sportif;
3.2. Centraliser l'information à propos des différents programmes offerts par les organismes et les partenaires du réseau;
3.3. Diffuser l'information récoltée au grand public.

Orientation 4

Augmenter l'accessibilité au sport encadré pour tous.

Objectifs

4.1. Diversifier et promouvoir les programmes afin de maximiser l'expansion du marché;
4.2. Élargir les façons de donner des équipements sportifs;
4.3. Veiller à maintenir et améliorer l'offre de service relativement au volet initiation sur tout le territoire;
4.4. Diversifier l'offre sportive disponible par le biais du programme Accès-Loisirs Saguenay;
4.5. Mettre en œuvre des stratégies afin de rendre la pratique sportive encadrée plus accessible financièrement;
4.6. Mettre en œuvre des stratégies afin d'offrir un service de transport vers les lieux de pratique sportive répondant mieux à la réalité des clientèles;
4.7. Améliorer l'accessibilité universelle des plateaux sportifs.

Orientation 5

Accroître l'offre d'activités d'initiation au sport.

Objectifs

5.1. Développer et offrir à la population une offre d'initiation sportive concertée;
5.2. Organiser des événements ponctuels d'initiation sportive.

Axe 2

Assurer une synergie dans le développement sportif à Saguenay

Tous les partenaires s'entendent pour dire que le développement du sport encadré, principalement en ce qui a trait à l'utilisation et au développement des infrastructures et à la tenue d'événements sportifs, doit se faire en synergie.

Orientation 1

Optimiser l'utilisation des installations sportives.

Objectifs

1.1. Réaliser et mettre à jour annuellement un portrait complet des plateaux sportifs disponibles (de tous les partenaires) en termes d'infrastructures, d'équipements, d'usages potentiels et de disponibilités;
1.2. Dresser annuellement le portrait des besoins des organismes et des clientèles en termes de plateaux sportifs;
1.3. Favoriser le partage des plateaux sportifs entre les différents usagers;
1.4. Faciliter l'accès à l'information sur les disponibilités des plateaux sportifs des différents propriétaires d'infrastructures sportives;
1.5. Se doter de méthodes collaboratives pour optimiser le plein usage des plateaux sportifs;
1.6. Revoir les méthodes de gestion afin de dégager un maximum de plages horaires.

Orientation 2

Favoriser la concertation et le partage entre les partenaires.

Objectifs

2.1. Implanter une table de concertation permanente regroupant les différents partenaires et organismes;
2.2. Établir un plan concerté de développement vertical de chaque sport;
2.3. Mettre en commun les équipements sportifs et outils technologiques entre les partenaires, en prêt ou en location;
2.4. Valider les incidences auprès des partenaires avant le démarrage ou le développement d'un programme sportif;
2.5. Participer à la mise en œuvre d'actions de la Table régionale en loisir et en sport pour personnes handicapées;
2.6. Améliorer le maillage entre le sport civil et le sport scolaire.

Orientation 3

Positionner Saguenay comme destination sportive de premier plan.

Objectifs

3.1. Identifier les disciplines sportives qui ont un potentiel d'organisation d'événements d'envergure;
3.2. Adapter le soutien financier et logistique aux besoins des organisateurs d'événements sportifs;
3.3. Mobiliser le milieu et développer une dynamique permettant d'obtenir des événements sportifs d'envergure;
3.4. Développer des outils pour appuyer les comités organisateurs d'événements sportifs et faire connaitre leur existence;
3.5. Établir une planification stratégique afin de recevoir des événements sportifs d'envergure;
3.6. Établir et diffuser un calendrier annuel d'événements sportifs.

Orientation 4

Améliorer et développer les infrastructures sportives de façon structurée et concertée.

Objectifs

4.1. Faire un inventaire et un bilan de santé des infrastructures et des équipements sportifs;
4.2. Valider les besoins d'infrastructures dans un cahier de charges, selon le niveau de pratique sportive;
4.3. Établir, avec les partenaires, un plan stratégique de développement des infrastructures sportives;
4.4. S'assurer que chaque arrondissement dispose d'infrastructures permettant l'initiation au plus grand nombre possible de sports;
4.5. Mettre à niveau les infrastructures existantes selon l'évolution du marché et de ses besoins;
4.6. Concevoir les nouvelles infrastructures pour favoriser la pratique multiusage;
4.7. Impliquer les partenaires dans la conception des nouvelles infrastructures;
4.8. Équiper en matériel technologique les installations sportives majeures.

Axe 3

Appuyer la pratique sportive encadrée

Les organismes sportifs et les intervenants qui y évoluent ont besoin d'un soutien adéquat afin d'être en mesure de bien jouer leur rôle, c'est-à-dire d'assurer un encadrement approprié du sport, tant sur le plan administratif que de l'entrainement sportif et du respect des règles du jeu. De plus, les partenaires désirent mieux appuyer l'athlète sportif, qu'il soit de catégorie espoir, relève ou élite.

Orientation 1

Accompagner les organismes sportifs dans la réalisation de leur mission.

Objectifs

1.1. Déployer l'implantation d'outils technologiques en gestion partagée;
1.2. Offrir un plan de formation dans le but d'améliorer les compétences des administrateurs, des employés et des bénévoles;
1.3. Encourager et soutenir le regroupement d'organismes sportifs;
1.4. Développer des pratiques financières efficaces et profitables;
1.5. Augmenter l'apport des sources de financement des organismes sportifs.

Orientation 2

Soutenir le développement des athlètes.

Objectifs

2.1. Créer une structure pour soutenir le développement des athlètes à Saguenay;
2.2. Mettre à la disposition des partenaires des outils technologiques de développement de la performance sportive;
2.3. Promouvoir et faire rayonner nos athlètes locaux;
2.4. Promouvoir les programmes de soutien financier offerts aux athlètes.

Orientation 3

Favoriser le recrutement et la rétention des intervenants sportifs.

Objectifs

3.1. Aider les clubs sportifs dans leur recrutement de bénévoles;
3.2. Valoriser l'implication bénévole;
3.3. Promouvoir l'implication bénévole auprès des jeunes sportifs et des parents;
3.4. Prioriser le soutien pour la formation d'entraineurs;
3.5. Mettre en œuvre des moyens pour favoriser le recrutement d'entraineurs;
3.6. Mettre en œuvre des moyens pour favoriser la rétention des entraineurs;
3.7. Outiller les entraineurs pour les appuyer dans leur travail;
3.8. Déployer une stratégie appuyant le recrutement, la formation et la rétention des officiels.

Orientation 4

Reconnaitre la contribution des intervenants sportifs.

Objectifs

4.1. Soutenir les organismes pour l'organisation d'activités de reconnaissance;
4.2. Mettre en œuvre une stratégie pour reconnaitre l'apport des intervenants sportifs.

Mise en œuvre de la Politique du sport encadré de Saguenay

C'est le comité des partenaires qui aura le mandat de coordonner et de faire le suivi du plan d'action triennal, le tout chapeauté par le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire de la Ville de Saguenay.

La mise en œuvre de la politique se concrétisera sous la forme d'un plan d'action triennal qui sera rédigé par un comité de partenaires désirant joindre leurs efforts en vue d'atteindre des objectifs communs préalablement identifiés. Ce plan d'action sera par la suite adopté par le conseil municipal de Saguenay et détaillera les moyens et les actions associés à l'atteinte des objectifs qui auront été priorisés par le comité. À la fin du premier cycle de trois ans, une évaluation des résultats atteints sera réalisée, guidant la nouvelle mouture du plan d'action triennal suivant.

Pour assurer la réalisation des objectifs de cette politique, le plan d'action devra également prévoir des sources de financement pour aider à mettre en place les actions priorisées, ainsi que des mécanismes de suivi qui devront être présentés annuellement au conseil municipal et aux partenaires concernés.

Sans préciser une durée fixe et en demeurant réaliste, l'atteinte des objectifs de la Politique du sport encadré de Saguenay est susceptible de s'échelonner sur une période minimale de 10 ans. Une mise à jour de la politique sera vraisemblablement nécessaire par la suite.

CCM

Comité des partenaires pour l'élaboration de la Politique du sport encadré de Saguenay

La Ville de Saguenay tient à remercier les personnes suivantes pour leur implication dans le travail d'élaboration de cette politique :

- Éric Gauthier, chef de division arénas et sports, Ville de Saguenay
- Martin Dallaire, conseiller en sport, Ville de Saguenay
- Gaétan Bergeron, directeur aux projets spéciaux en loisir, Ville de Saguenay
- Valérie Girard, agente de projets, Ville de Saguenay
- Audrey Roy, conseillère aux événements, Ville de Saguenay
- Marie-Claude Duchesne, responsable de la programmation et de l'administration, Pavillon sportif de l'UQAC
- Jean-Pierre Bolduc, coordonnateur, Centre d'activités physiques, Cégep de Chicoutimi
- Dave McMullen, directeur à la Direction des affaires étudiantes et communautaires, Cégep de Jonquière
- Annie Bigras, directrice générale, Regroupement loisirs et sports Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Gino Roberge, agent de développement, Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay
- Patrice Pelletier, directeur adjoint, École polyvalente Arvida
- Daniel Dawson, président du Club de volleyball Saguenay
- Maxime Tremblay, président du Club de judo Multikyo de La Baie
- Dany Chouinard, directeur général, Association de hockey mineur de Saguenay
- Keven Larivière, directeur général, RSEQ Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Aurélie Côté, kinésiologue, santé publique CIUSSS Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Manon Blackburn, directrice, Association régionale de loisirs pour personnes handicapées
- Caroline Leclerc, coordonnatrice, tourisme d'affaires, congrès et sports, Promotion Saguenay

Nous souhaitons également remercier les 94 personnes qui ont participé à un ou plusieurs ateliers virtuels lors du Sommet du sport qui a permis de déterminer les grandes orientations et les objectifs de la Politique du sport encadré de Saguenay.

Service de la culture, des sports
et de la vie communautaire

1re édition, octobre 2021
Publié par le Service des communications
de la Ville de Saguenay

Design graphique :
Corbus

Photographies :
Photos André
Yves Longpré
Daniel Tremblay
JCL
Alain Carrier
Jakours Athlétisme
Marc-Alexander Blais
Ville de Saguenay

Ville de
Saguenay